



## Le SCoT, clé de voûte de la planification

**Les élus communautaires ont repris la révision du schéma de cohérence territorial (SCoT) et relancent, dans ce cadre, la concertation citoyenne. Ce document de planification met en cohérence et détermine les politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de déplacement ou encore d'environnement.**

Comment limiter l'étalement urbain ? Comment accueillir une jeune population, créer des emplois pérennes sur l'année, adapter notre territoire au changement climatique ? Tels sont quelques-uns des enjeux de la révision du schéma de cohérence territoriale (SCoT), document de planification relevant du code de l'urbanisme. « Le SCoT est le document politique qui fixe la stratégie d'aménagement et de développement du territoire de la CARA à l'horizon 2040 », rappelle Patrick Marengo, maire de Royan et vice-président de la CARA en charge du SCoT. « Il s'agit de préparer notre territoire aux défis de demain », résume Vincent Barraud, président de la CARA.

Le SCoT doit être compatible avec le schéma régional et de développement durable (SRADDET) qui fixe pour les territoires littoraux

une réduction drastique de la consommation foncière pour les dix ans à venir tout en tendant vers le zéro artificialisation nette (ZAN) en 2050, conformément à la loi « Climat et résilience » de 2021. « C'est une véritable révolution culturelle qui nous attend, poursuit Patrick Marengo. Il nous faut donc tous repenser notre consommation de l'espace foncier avec, en particulier, un nouveau regard porté sur la restructuration de nos centres-bourgs et de nos centres-villes. Pour notre équipe SCoT, tout comme les 33 maires de la CARA, l'objectif est clair : disposer d'un SCoT arrêté à l'automne 2023 puis approuvé à l'automne 2024. Nous sommes sur la bonne voie. »

**Concertation citoyenne.** L'élaboration du SCoT constitue un moment d'échanges privilégié. Les élus travaillent en collaboration avec les services de l'Etat, la région Nouvelle Aquitaine, le département de la Charente-Maritime... mais également avec la population et les acteurs locaux.

« La participation aux travaux du SCoT est essentielle, insiste Vincent Barraud, pour que chacune et chacun d'entre nous puisse s'exprimer sur ces sujets clés qui feront notre cadre de vie de demain. » La concertation citoyenne est donc relancée !



# Le SCoT, un projet co-construit



## Concertation : venez contribuer !



### VENEZ PARTICIPER :

Deux réunions publiques à **18h30**

- Lundi 27 mars au centre socio-culturel Georges Brassens à Saint-Sulpice-de-Royan
- Lundi 5 juin à Royan à la Maison des associations.



### ÉCRIVEZ-NOUS

- Registre de concertation disponible à l'accueil de la CARA.
- Par courriel à l'adresse: [scot@agglo-royan.fr](mailto:scot@agglo-royan.fr)



### INFORMEZ-VOUS

- Articles dans Cara'mag tout au long de l'élaboration du SCoT.
- Pages internet dédiées au SCoT sur [www.agglo-royan.fr/scot](http://www.agglo-royan.fr/scot)



### VENEZ DÉCOUVRIR

Exposition sur le projet du territoire du 5 juin à fin novembre 2023, gratuite et ouverte à tous, au siège de la CARA, 107, avenue de Rochefort à Royan.

